

Le GNI Hauts-de-France c'est :

- **La seule organisation** représentative indépendante et uniquement dédiée aux indépendants, cafetiers, hôteliers, restaurateurs, discothécaires, traiteurs.
- **Des permanents** à votre service, près de chez vous, spécialistes en droit social, en réglementation CHR, droit des contrats, formations, baux commerciaux etc...

Le GNI National c'est :

- **Un réseau de 13 000 entreprises**
- **La défense de vos intérêts** au plus haut niveau de l'État : ministères, Assemblée Nationale, Sénat, organisations interprofessionnelles...
- **Un soutien indispensable** et une information fiable
- **Une expertise** sur les enjeux économiques, sociaux, numérique et environnementaux.

Notre capacité à nous fédérer est déterminante dans la crise que nous traversons.

Sabine THERY
Présidente du GNI Hauts-de-France



Indépendants, ensemble !

Tarifs 2021

CAFÉS - BRASSERIES - RESTAURANTS - TRAITEURS - HÔTELS
HÔTELS-RESTAURANT - BARS À AMBIANCE MUSICALE - DISCOTHÈQUES

De 0 à 2 salariés	150 €
De 3 à 5 salariés	250 €
De 6 à 9 salariés	315 €
De 10 à 19 salariés	375 €
Plus de 20 salariés	440 €

AUTRES (cabinet comptable, juriste, cabinet d'avocat...) 100 €

Multi-établissements
nous consulter

Formulaire d'adhésion 2021

Hôtel Restaurant Café Discothèque Bar à ambiance musicale Traiteur Autres

Nom d'établissement :

Société : (si différent de l'établissement)

Nom : Prénom :

Adresse :

Ville : Code postal :

Téléphone : Mail :

Nombre de chambres : Classement :

Nombre de salariés :

Numéro de SIRET : Code NAF :

Statut juridique de l'exploitant :

Montant de votre cotisation 2021 (voir grille tarifaire) :

Option protection juridique : 72 € TTC

TOTAL (montant de votre cotisation 2021 + protection juridique) :

Je souhaite recevoir la newsletter oui non

J'autorise le GNI Hauts-de-France à faire état de mon adhésion lors de toute communication utile oui non

Je souhaite faire partie du Conseil d'Administration oui non

Mode de règlement

(Règlement possible en 2 fois)

Date :/...../.....

Chèque

Virement

Coordonnées bancaires du GNI Hauts-de-France :

IBAN : FR76 1670 6050 1253 9624 5332 146 / BIC : AGRIFRPP867

Cachet et signature

En adhérant, vous intégrez le GNI Hauts-de-France
la seule organisation uniquement dédiée
aux indépendants du secteur CHRD !

Option protection juridique : 72 € TTC

(Option facultative à rajouter au montant de la cotisation /montant entièrement reversé à l'assurance)

Le GNI Hauts-de-France a souscrit par l'intermédiaire de TOLEDE GROUPE & Associés auprès d'Allianz PJ, un contrat de protection juridique n°778038, pour tous les litiges liés à votre activité professionnelle.

Domaines d'intervention: protection prudhomme, pénale, disciplinaire et administrative, sociale, commerciale, immobilière, litige avec un fournisseur, un client, litige dans le cadre d'un bail commercial.

IMPORTANT :

- Contrat à échéance de janvier. Période de couverture : de janvier à décembre 2021.
- La garantie Protection Juridique est acquise à compter du règlement de la cotisation d'assurance.
- Tout litige dont le fait générateur est antérieur à janvier 2021 ne sera pas couvert par cette assurance.
- Ne peuvent être couverts par ce contrat : les discothèques.

Contrat protection juridique souscrit par l'intermédiaire de TOLEDE GROUPE & Associés, 17 Avenue Regazzoni, 17200 Royan. SARL TOLEDE GROUPE & Associés – RCS Saintes 824 263 867 – capital social 1482 500 €. Orias 17000510 (www.orias.fr) – ACPR 61 rue Tailbout, 75009 Paris. Auprès d'Allianz Protection Juridiques, Tour Neptune, case courrier 2507, 20 place de la seine, la défense 1, 92400 Courbevois. Entreprise régie par le code des assurances, 382276624 RCS Nanterre.